

Ensemble pour  
une dernière fois  
P. 2

Bilan positif d'une année  
imprévisible pour la FIQ  
P. 3

Loi sur les ratios - Un plan d'action  
adopté pour poursuivre la lutte  
P. 5



# EN ACTION

Vol 34 | No 5 | Juin 2021

Conseil national extraordinaire  
Conseil fédéral extraordinaire FIQ  
Conseil fédéral extraordinaire FIQP du 3 juin

REGROUPEMENT DES FIQ | [fiqsante.qc.ca](http://fiqsante.qc.ca) | [fiqp.org](http://fiqp.org)



## NÉGOCIATION LA FIQ EST PRÊTE À AMORCER UNE INTENSIFICATION DES TRAVAUX

Le 3 juin dernier, lors d'un conseil national extraordinaire virtuel, l'équipe de négociation a présenté aux déléguées de la FIQ et de la FIQP le rapport des deux rencontres de négociation qui se sont tenues depuis l'instance du 25 mai.

La signature d'une entente globale entre la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ), quatre de ses syndicats et le gouvernement il y a quelques jours, marque une intensification des travaux aux différentes tables de négociation. Si tous les détails de l'entente ne sont pas connus, il est clair que les négociations avec les autres organisations syndicales avancent et que toutes espèrent atteindre la ligne d'arrivée d'ici le début de l'été. Alors que la vaccination et le déconfinement vont bon train, la perspective d'une loi spéciale semble s'éloigner.

Lors du retour à la table, la FIQ a clairement indiqué aux représentant-e-s de la partie patronale que la patience des professionnelles en soins avait atteint sa limite et que la menace de grève devait être prise au sérieux. Si le gouvernement pense que les professionnelles en soins sont satisfaites du déroulement de la négociation, il se trompe royalement. Les membres de la FIQ et de la FIQP réclament de connaître rapidement la hauteur des offres différenciées

dont le gouvernement parle depuis plusieurs semaines.

L'équipe FIQ a donc martelé que la pénurie de main-d'œuvre touche toutes les professionnelles en soins, qu'aucune d'elles ne peut être laissée de côté lorsqu'il est question d'augmentation salariale et que les augmentations consenties doivent se répercuter sur les rentes de retraite.

Ainsi, il est primordial d'attirer les nouvelles recrues en augmentant le salaire à l'entrée, de retenir les professionnelles en soins d'expérience en bonifiant le salaire de celles aux derniers échelons et de reconnaître l'expertise, la compétence et les responsabilités de toutes celles qui se trouvent au centre des échelles salariales.

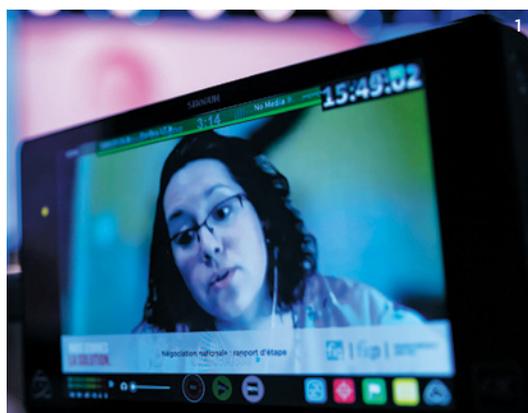
Si la partie patronale a, elle aussi, commencé à indiquer ses intentions, il est clair que les écarts sont considérables et que les travaux devront s'intensifier pour arriver à une proposition à la hauteur des attentes des profession-

nelles en soins. Cette négociation ne se règlera pas à coût nul et des investissements supplémentaires sont incontournables.

### DISPARITÉS RÉGIONALES

Les discussions se sont aussi poursuivies sur les disparités régionales, pour lesquelles le gouvernement a montré une certaine ouverture. Dans le cadre actuel, même les employeurs admettent qu'ils ne trouvent pas de solutions à la grave pénurie de main-d'œuvre en régions éloignées. Ainsi, l'idée d'identifier des solutions régionales pour s'attaquer au problème fait son chemin et les discussions se poursuivent.

La FIQ est donc prête à amorcer une intensification des travaux pour en arriver à une entente satisfaisante pour les professionnelles en soins. La balle est maintenant dans le camp du gouvernement, qui doit évaluer les propositions de la FIQ. Sa réponse sera ensuite analysée par la délégation et, ultimement, une entente globale sera présentée aux membres. ■

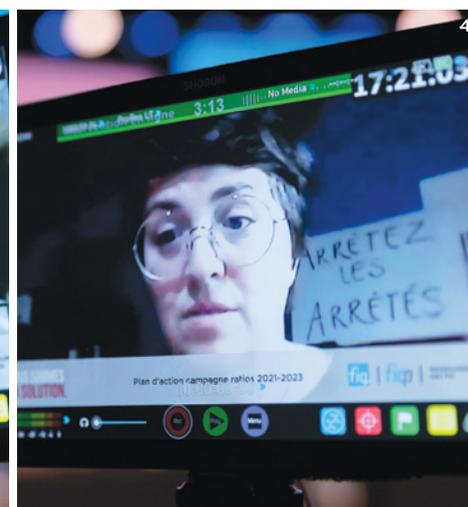
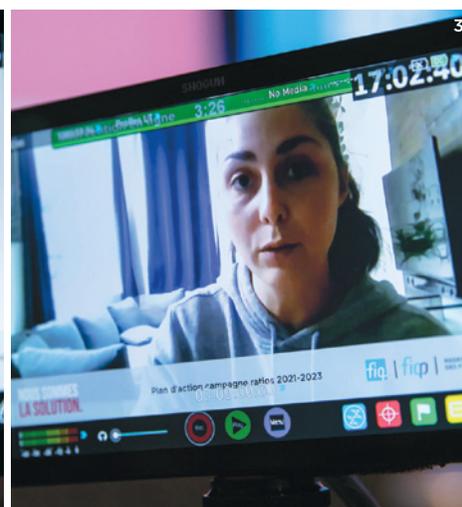


1. Carolane Bibeau, CISSS de la Montérégie-Est

2. Jasmine Fugère, CHU de Québec

3. Karina Therrien, CHUM

4. Marie-Eve Lingard-Lord, CIUSS de la Capitale-Nationale



**MOT DE LA PRÉSIDENTE**

En Action, vol. 34, n° 5, juin 2021 | Publié par le service Communication | Tirage : 76 000 exemplaires | Montage graphique : Josée Roy | Photographies : Alexandre Claude | Photo couvert (bandeau) : Jérôme Rousseau, vice-président FIQ | Impression : Solisco | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication En Action » | Papier 100 % recyclé | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, remplissez le formulaire en ligne à [fiqsante.qc.ca](http://fiqsante.qc.ca) | ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne) | [fiqsante.qc.ca](http://fiqsante.qc.ca) | [info@fiqsante.qc.ca](mailto:info@fiqsante.qc.ca)



**Nous sommes d'abord et avant tout des militantes animées par le désir profond d'engager les transformations essentielles à nos conditions de travail et de contribuer à l'atteinte des plus hauts standards de qualité dans les services offerts à la population.**

**ENSEMBLE POUR UNE DERNIÈRE FOIS**

*Dany Bédard*

Ce conseil national extraordinaire marquait la toute dernière instance du Comité exécutif national avant le congrès. Le chemin parcouru depuis les quatre dernières années témoigne de la formidable capacité des Fédérations à se mobiliser, à se réinventer, de même qu'à propulser leurs luttes afin de mettre en place les améliorations nécessaires pour les professionnelles en soins.

À cet égard, je tiens à souligner l'extraordinaire dévouement des membres du Comité exécutif national, de même que je les remercie sincèrement pour leur soutien et leur collaboration exemplaire.

Ce mandat fut assurément marqué par la pandémie de COVID-19. En plus de bouleverser nos vies personnelles et familiales, elle nous a touchées en plein cœur de notre engagement. Depuis plus d'un an, nous n'avons ménagé aucun effort pour assurer la protection la plus élémentaire de nos membres et de leurs familles. Pour y arriver, il nous a fallu mener des batailles inimaginables, notamment devant les tribunaux. Nous avons été sur tous les fronts pour soutenir nos membres et pour dénoncer le maintien de mesures abusives au nom de l'urgence sanitaire.

J'ai été touchée par la très grande vague de solidarité qui nous a permis de traverser cette crise. Alors que la vaccination nous fait maintenant rêver d'un retour à la normale, la pandémie aura cependant laissé des blessures profondes dans le réseau de la santé. La grave pénurie, accélérée par l'exode massif des professionnelles en soins au cours de la dernière année, a fragilisé le réseau. Les prochains mois et les prochaines années seront consacrés à mettre en place des solutions pour s'y attaquer sérieusement.

Sans aucun doute, le projet des ratios est l'une des solutions les plus audacieuses et visionnaires, réclamées par

nos membres, pour s'attaquer à la pénurie et au déficit dans la qualité des soins. L'ensemble des moyens déployés au cours du dernier mandat du Comité exécutif national, dont la distribution du livre noir de la sécurité des soins et la somme des prises de parole publiques dénonçant la surcharge de travail et les risques pour la sécurité des patient-e-s, ont mis la pression nécessaire sur l'ex-ministre de la Santé, Gaétan Barette, pour garantir la réalisation des tout premiers projets ratios dans le réseau de la santé québécois.

Malheureusement, la pandémie et la présente négociation de la convention collective ont freiné notre élan vers l'adoption des ratios sécuritaires professionnelles en soins/patient-e-s. Toutefois, les étapes réalisées à ce jour serviront d'assises solides sur lesquelles reposera le plan d'action sur les ratios adopté par la délégation. À terme, ce plan doit mener au dépôt d'une loi-cadre sur les ratios pendant le prochain mandat du gouvernement.

Le succès de notre démarche dépendra de l'union des forces locales et nationales au cours des prochains mois. Nos membres seront invitées à participer activement à la réalisation du plan et il nous faudra compter sur l'engagement de chacune pour l'atteinte de notre objectif.

**TERMINER LA NÉGOCIATION : LA PRIORITÉ POUR RÉPARER LE RÉSEAU DE LA SANTÉ**

L'adoption d'une posture dorénavant 100 % FIQ dans la conduite de la

négociation à la table centrale lui donnera assurément une nouvelle impulsion. Les deux rencontres transitoires auxquelles a participé l'équipe de négociation étaient essentielles au positionnement d'un cadre spécifique à la Fédération auprès de la partie patronale. Fortes de nos expériences passées dans la négociation, il nous faudra néanmoins trouver nos propres chemins vers une entente.

Toutefois, nous devons marquer une pause dans la négociation pour vivre l'un des moments phares de notre organisation. Ce sera l'occasion de nous réunir pour discuter des positions qui guideront les prochaines grandes orientations des Fédérations. Ce sera également le moment d'élire le prochain Comité exécutif national qui aura pour premier mandat de terminer la négociation.

Malgré le congrès, il est important de rester concentrées sur notre ligne du temps et sur nos objectifs. Nous devons profiter de la conjoncture favorable pour intensifier et finaliser les travaux à la table centrale. Ça ne sera pas facile. Les attentes sont grandes. Malgré cela, nous ne ménagerons aucun effort pour parvenir à une entente.

Nous sommes près du but. Notre entente doit devenir la clé pour réparer le réseau de la santé. ■



## FINANCES

## États financiers 2020 – Bilan positif d'une année imprévisible pour la FIQ



Roberto Bomba, trésorier

## ÉTATS FINANCIERS 2020

# BILAN POSITIF D'UNE ANNÉE IMPRÉVISIBLE POUR LA FIQ

Le trésorier de la FIQ, Roberto Bomba, a présenté aux déléguées les états financiers pour l'année 2020. Elles ont ainsi pu partager une vision commune des sommes allouées aux différents postes budgétaires et avoir une évaluation précise des coûts liés aux différentes priorités et activités de l'organisation.



Le rapport du comité Vérification interne pour l'année 2020 a été présenté par Nancy Légaré et Line Mercier. Malgré une année remplie de grands défis pour la Fédération, le comité est d'avis que celle-ci a pris de bonnes décisions afin de répondre aux besoins des syndicats affiliés et des membres tout en maintenant une gestion financière rigoureuse.

Malgré un bilan positif, comme la conjoncture demeure incertaine et les impacts financiers difficilement prévisibles, il est primordial de maintenir une saine gestion des dépenses.

L'année 2020 a été marquée par la négociation nationale pour le renouvellement de la convention collective des professionnelles en soins ainsi que par la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19. Cette crise sans précédent a nécessité une rapidité d'adaptation et a eu un impact sur les différents postes budgétaires de la Fédération. Les finances de la FIQ font toujours l'objet d'une gestion rigoureuse et l'année 2020 ne fait pas exception. Mensuellement, un suivi administratif est présenté au Comité exécutif de la Fédération afin de prévenir ou d'anticiper tout dépassement de coûts. Si nécessaire, le Comité peut alors apporter des ajustements afin que les cibles budgétaires soient atteintes.

Ainsi, les états financiers 2020 ne révèlent aucune surprise majeure et démontrent toute l'importance que la FIQ accorde aux services offerts aux syndicats affiliés et aux membres. Une partie du surplus a été allouée à la réserve Négociation pour soutenir les travaux en cours. Les déléguées ont adopté à majorité les états financiers. Elles ont également voté en faveur d'une proposition qui prévoit que la FIQ prenne en considération la globalité des difficultés des syndicats affiliés, notamment ceux des régions, lors de la planification de sa main-d'œuvre. ■

FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2020 (12 mois)	2019 (12 mois)
<b>REVENUS</b>		
Cotisations régulières	41 711 735	41 205 597
Intérêts	105 182	202 154
Subventions	25 000	146 193
Autres revenus	<u>17 381</u>	<u>55 709</u>
<b>Total des revenus</b>	<b>41 859 298</b>	<b>41 609 653</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Instances et officières syndicales	<u>1 953 141</u>	<u>2 307 419</u>
<b>SECTEURS</b>		
Relations de travail	20 621 210	20 072 881
Secteurs et services	1 657 099	1 567 241
Sociopolitique	672 624	517 963
Condition féminine	283 861	418 282
SST	188 023	385 728
Organisation du travail et Pratique professionnelle	603 317	796 380
Sécurité sociale	<u>436 211</u>	<u>431 330</u>
<b>Total des secteurs</b>	<b>24 462 345</b>	<b>24 189 805</b>
<b>SERVICES</b>		
Éducation-Animation	814 152	637 154
Organisation syndicale	918 327	1 000 773
Communication	1 342 261	1 417 857
Traduction et Web	<u>709 925</u>	<u>401 131</u>
<b>Total des services</b>	<b>3 784 665</b>	<b>3 456 915</b>
Administration (incl. informatique)	8 908 149	8 934 425
Ressources humaines	<u>1 287 679</u>	<u>1 440 824</u>
<b>Total des dépenses</b>	<b>40 395 980</b>	<b>40 329 388</b>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b><u>1 463 318</u></b>	<b><u>1 280 265</u></b>

## REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE ET SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2020

	Fonds de défense syndicale	Fonds d'administration	Réserve pour négociation	Réserve pour solidarité	Réserve pour instances	Total
<b>SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2019</b>	4 210 495	18 739 480	(644 125)	164 240	378 945	22 849 035
Redressement	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Solde redressé des fonds au 31 décembre 2019	<b>4 210 495</b>	<b>18 739 480</b>	<b>(644 125)</b>	<b>164 240</b>	<b>378 945</b>	<b>22 849 035</b>
Revenus de l'exercice 2020	1 500 742	41 859 298	2 743 495	214 176	3 374 660	49 692 371
Dépenses de l'exercice 2020	<u>177 911</u>	<u>40 395 980</u>	<u>6 178 483</u>	<u>178 775</u>	<u>1 384 700</u>	<u>48 315 849</u>
Excédent de l'exercice 2020	1 322 831	1 463 318	(3 434 988)	35 401	1 989 960	1 376 522
TRANSFERT SURPLUS INTERFONDS	<u>0</u>	(1 250 000)	1 250 000			
<b>SOLDE DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2020</b>	<b><u>5 533 326</u></b>	<b><u>18 952 798</u></b>	<b><u>(2 829 113)</u></b>	<b><u>199 641</u></b>	<b><u>2 368 905</u></b>	<b><u>24 225 557</u></b>
Surplus affecté-mobilier/équipement		1 121 862				
Surplus affecté-siège social		6 184 053				
Surplus affecté-informatique		3 296 055				
Surplus accumulé non affecté		8 350 829				

## FINANCES

## États financiers 2020 – Bilan positif d'une année imprévisible pour la FIQ (suite)

(suite de la page 3)

<b>RÉSERVE POUR NÉGOCIATION</b>	<b>2020 (12 mois)</b>	<b>2019 (12 mois)</b>	<b>RÉSERVE POUR SOLIDARITÉ</b>	<b>2020 (12 mois)</b>	<b>2019 (12 mois)</b>	
<b>CONTRIBUTION DU FAG</b>			<b>REVENUS</b>			
Cotisations régulières	2 500 000	2 000 000	Contribution du Fonds d'administration	214 176	209 988	
Cotisation additionnelle	0	0	Autres revenus	0	0	
Autres revenus	<u>243 495</u>	<u>9 927</u>	<b>Total de la contribution</b>	<b>214 176</b>	<b>209 988</b>	
<b>Total de la contribution</b>	<b>2 743 495</b>	<b>2 009 927</b>	<b>DÉPENSES</b>			
<b>NÉGOCIATION</b>			Solidarité	<u>178 775</u>	<u>213 709</u>	
Salaires et avantages sociaux	1 313 697	1 105 177	<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b><u>35 401</u></b>	<b><u>(3 721)</u></b>	
Frais de déplacement	272 857	255 384	<b>RÉSERVE POUR INSTANCES</b>			
Frais de location	9 054	0	<b>REVENUS</b>			
Frais de reprographie	40 850	3 398	Contribution du Fonds d'administration	3 374 660	3 184 000	
Messagerie et communication	34 835	2 560	Autres revenus	0	8 000	
Honoraires professionnels	73 723	254 155	<b>Total de la contribution</b>	<b>3 374 660</b>	<b>3 192 000</b>	
Publications	350 913	207 266	<b>DÉPENSES</b>			
Frais d'adhésion	2 687	0	Instances (incl. péréquation)	<u>1 384 700</u>	<u>2 506 631</u>	
Conseils fédéraux	1 014 307	832 226	<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b><u>1 989 960</u></b>	<b><u>685 369</u></b>	
Autres dépenses	415 871	172 977	<b>RÉSERVE POUR SIÈGE SOCIAL</b>			
Publicité/sondage/campagne	2 649 689	0	<b>REVENUS</b>			
Négociation privée	0	0	Contribution du Fonds d'administration	0	0	
<b>Total des frais de négociation</b>	<b>6 178 483</b>	<b>2 833 143</b>	<b>DÉPENSES</b>			
<b>INSUFFISANCE DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b><u>(3 434 986)</u></b>	<b><u>(823 213)</u></b>	Siège social	0	0	
<b>FONDS DE DÉFENSE SYNDICALE</b>			<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	
<b>REVENUS</b>			<b>BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020</b>			
Contribution du Fonds d'administration				<b>Fonds de</b>	<b>Fonds</b>	<b>Total</b>
<b>PRESTATIONS</b>				<b>défense</b>	<b>d'adminis-</b>	
Cotisations régulières	246 395	240 204		<b>syndicale</b>	<b>tration*</b>	
Dons	0	0	<b>ACTIF À COURT TERME</b>			
Intérêts	<u>17 559</u>	<u>23 207</u>	Encaisse	407 709	15 649 446	16 057 155
	<u>263 954</u>	<u>263 411</u>	Placements temporaires	2 383 869	2 874 727	5 258 596
<b>ORGANISATION</b>			Avances au Fonds d'administration	2 741 747	0	2 741 747
Cotisations régulières	1 231 974	1 201 020	Avances au Fonds comité paritaire ass.	0	511 846	511 846
Intérêts	4 814	9 196	Avances au FDS	0	0	0
Autres revenus	0	0	Débiteurs	0	2 528 085	2 528 085
<b>Total des revenus</b>	<b>1 500 742</b>	<b>1 473 626</b>	Frais imputables au prochain exercice	0	509 624	509 624
<b>DÉPENSES</b>			Frais reportés	0	6 184 053	6 184 053
<b>PRESTATIONS</b>			Immobilisations	0	<u>4 417 917</u>	<u>4 417 917</u>
Comité de défense syndicale	1 518	1 515	<b>ACTIF TOTAL</b>	<b><u>5 533 325</u></b>	<b><u>32 675 699</u></b>	<b><u>38 209 024</u></b>
Salaires et charges sociales	132 257	338 799	<b>PASSIF À COURT TERME</b>			
Frais de déplacement	3 772	13 589	Créiteurs et frais courus	0	3 027 866	3 027 866
Amendes et frais judiciaires	0	0	Revenus reportés	0	0	0
Honoraires professionnels	16 721	6 899	Développement des ressources humaines	0	340 203	340 203
Intérêts et frais bancaires	0	0	Dettes échéant à moins d'un an	0	0	0
Autres dépenses	20 835	23 980	Comptes à payer	0	<u>7 873 648</u>	<u>7 873 648</u>
Aide financière	<u>2 833</u>	<u>19 125</u>	Dû au FDS	0	<u>11 241 717</u>	<u>11 241 717</u>
	<u>177 936</u>	<u>403 907</u>	DETTE À LONG TERME	0	0	0
<b>ORGANISATION</b>			<b>PASSIF TOTAL</b>	<b>0</b>	<b><u>13 983 464</u></b>	<b><u>13 983 464</u></b>
Salaires, libérations et charges sociales	0	96 816	<b>AVOIR DES MEMBRES</b>			
Frais de déplacement	0	10 863	Surplus accumulé non affecté	5 533 325	8 350 829	13 884 154
Frais de location	0	0	Surplus affecté-mobilier/équipement	0	1 121 862	1 121 862
Frais de reprographie	0	110 348	Surplus affecté-informatique	0	3 296 055	3 296 055
Messagerie et communication	0	0	Surplus affecté-frais reportés siège social	0	6 184 053	6 184 053
Honoraires professionnels	0	19 143	Surplus-réserve pour négociation	0	(2 829 111)	(2 829 111)
Autres dépenses	<u>(25)</u>	<u>95 447</u>	Susplus-réserve pour solidarité	0	199 642	199 642
	<u>(25)</u>	<u>332 617</u>	Surplus-réserve pour instances	0	<u>2 368 905</u>	<u>2 368 905</u>
<b>Total des dépenses</b>	<b>177 911</b>	<b>736 524</b>		<b><u>5 533 325</u></b>	<b><u>18 692 235</u></b>	<b><u>24 225 560</u></b>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b><u>1 322 831</u></b>	<b><u>737 103</u></b>	<b>PASSIF ET AVOIR</b>	<b><u>5 533 325</u></b>	<b><u>32 675 699</u></b>	<b><u>38 209 024</u></b>

\* Réserves solidarité, négociation, siège social et instances.

## RATIOS

## Loi sur les ratios – Un plan d'action adopté pour poursuivre la lutte



Vanessa Bevilacqua, conseillère syndicale



Marie-Claudiel Mathieu, conseillère syndicale

## LOI SUR LES RATIOS UN PLAN D'ACTION ADOPTÉ POUR POURSUIVRE LA LUTTE

L'entente de principe sur les matières sectorielles conclue avec le gouvernement du Québec comporte des gains importants pour l'avancée des ratios sécuritaires, mais la lutte n'est pas encore terminée. La nécessité d'obtenir une loi sur les ratios s'impose toujours pour la FIQ et la FIQP. Les déléguées réunies en conseil national extraordinaire ont adopté un nouveau plan d'action 2021-2023 visant la poursuite de cette lutte importante et l'atteinte de l'objectif ultime, soit l'adoption d'une loi sur les ratios à l'Assemblée nationale.

Au cours des dernières années, plusieurs actions de mobilisation, des démarches politiques ainsi que des projets-ratios concrets ont permis aux ratios professionnelles en soins/patient-e-s de s'imposer dans la sphère publique comme la solution à privilégier pour améliorer l'organisation du travail des professionnelles en soins et la qualité des soins au Québec.

Plus que jamais déterminées et profondément convaincues qu'une loi sur les ratios est une solution porteuse pour le réseau de la santé, les déléguées se sont dotées d'un plan d'action qui s'échelonne principalement entre l'automne 2021 et le printemps 2023. Il vise à renforcer l'influence des ratios à tous les niveaux de la FIQ et de la FIQP ainsi que dans les sphères politique et publique. Parmi les actions phares du plan, notons :

- la mise sur pied d'un collectif d'alliés organisationnels
- le lancement d'un plaidoyer en faveur des ratios conjointement avec ces alliés
- la mise sur pied d'un nouveau webinaire sur les ratios destiné spécifiquement aux membres
- la tenue d'une semaine ratios

- une tournée politique préélectorale
- des activités de mobilisation et de communication visant à renforcer la capacité argumentaire et le degré d'implication des membres dans le dossier des ratios

Le but est de tirer profit de chaque opportunité nationale et locale pour faire avancer le dossier des ratios. Parallèlement à l'ensemble des activités proposées, un microsite Web sera également lancé afin de rassembler, en un même endroit, les informations sur des événements à venir, du contenu et les actualités concernant les ratios. Toutes ces actions permettront de faire culminer la mobilisation pour le rendez-vous électoral de 2022 et, ainsi, de mettre de la pression sur un nouveau gouvernement provincial afin de concrétiser notre objectif d'obtenir une loi sur les ratios.

Même s'il est indéniable que la proposition des ratios FIQ a fait des pas de géant et qu'elle est devenue un enjeu bien implanté dans les sphères publique, médiatique et politique, force est de constater qu'il y a encore de la résistance. Une résistance politique du gouvernement en place, mais aussi une résistance des gestionnaires du

réseau, plus particulièrement de la part de certaines directions des soins infirmiers. La FIQ et la FIQP ont fait la démonstration que les ratios sécuritaires professionnelles en soins/patient-e-s ont des impacts positifs non seulement sur les professionnelles en soins, mais également sur la qualité et la sécurité des soins offerts aux patient-e-s. En tenant compte de la conjoncture actuelle, dont la mise en place prochaine d'une nouvelle convention collective nationale et la campagne électorale provinciale de l'automne 2022, le plan d'action permettra de poursuivre le travail et de capitaliser sur les grandes avancées qui ont été réalisées dans le dossier des ratios au cours des dernières années.

Maintenant que la FIQ et la FIQP ont réussi le pari de faire des ratios une idée partagée, connue et consensuelle, il faut aller au-delà de l'adhésion et élever le degré de mobilisation pour faire des ratios, non pas uniquement un principe vers lequel tendre, mais une mesure concrète, sérieuse et plus que nécessaire. ■

## BONNE RETRAITE !

Ce fut une fin d'instance chargée en émotions alors que cinq salariées de la Fédération, militantes de longue date, quittaient pour une retraite bien méritée. Malgré le virtuel, la reconnaissance générale était palpable.



1. Jean-François Côté, conseiller syndical 2. Louise Ménard, conseillère syndicale 3. Yves Poirier, conseiller syndical 4. Suzanne Prévost, conseillère syndicale 5. Daniel Pronovost, conseiller syndical

**CONSEIL FÉDÉRAL  
EXTRAORDINAIRE  
FIQP**

**NOUS SOMMES  
LA SOLUTION.**



# CONSEIL FÉDÉRAL EXTRAORDINAIRE *fiqp*

Dans le cadre du conseil fédéral extraordinaire de la FIQP, Sonia Mancier, présidente, est revenue sur l'importante victoire remportée par la FIQ et la FIQP, en mars dernier, au regard du port du masque N95 par les professionnelles en soins. Rappelons que le juge du Tribunal administratif du travail a alors donné raison aux Fédérations qui ont mené cette importante bataille pour la protection de leurs membres.

Le Tribunal a ainsi reconnu que le principe de précaution aurait dû être appliqué, considérant le risque important de transmission aérienne du virus, et ordonné aux établissements de fournir à l'ensemble des professionnelles en soins un masque de type N95, qu'elles soient en zone chaude ou tiède et dès qu'un-e résident-e est suspecté-e ou atteint-e de la COVID-19. La bataille n'est toutefois pas terminée, puisque certains employeurs refusent tou-

jours de se conformer ou ont intenté des recours afin de faire annuler la décision du TAT.

Inquiète de la continuité des soins dans certains établissements, voire du bris de service qui se profile pour d'autres, madame Mancier a également abordé les questions de l'exode des professionnelles en soins et de la main-d'œuvre indépendante. À cet égard, un portrait de la situation devra rapidement

être dressé pour l'ensemble des établissements et des actions visant à condamner l'utilisation à outrance de la main-d'œuvre indépendante seront menées au cours des prochains mois.

Enfin, la trésorière, Martine Tremblay, a présenté aux déléguées les états financiers au 31 décembre 2020, faisant ainsi la démonstration de la bonne santé financière de la FIQP. ■



1. Martine Tremblay, trésorière de la FIQP  
2. Sonia Mancier, présidente de la FIQP



Le 4 juin dernier, les membres de la FIQ et de la FIQP se sont donné rendez-vous devant le bureau du député de La Prairie et ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, pour exiger que ce dernier s'attaque à la grave pénurie de professionnelles en soins dans le réseau de la santé.

« Pour ramener tous les indicateurs de la pénurie du rouge au vert, il faut attirer, retenir et ramener les professionnelles en soins dans le réseau, a affirmé la présidente de la FIQ, Nancy Bédard. On le voit dans les autres secteurs de l'économie, ça prend plus que de la bonne volonté pour s'attaquer à la pénurie et attirer les meilleures ressources pour soigner la population. Ça prend des leviers robustes, dont des salaires plus élevés que ce qui est actuellement sur la table. C'est un incontournable et le ministre ne peut l'ignorer. »

En Montérégie, où se déroulait la manifestation, les membres sont épuisées, surchargées et démotivées alors que les patient-e-s se butent à des problèmes d'accessibilité, que les soins sont déshumanisés et que la qualité et la sécurité ne sont pas au rendez-vous. Chaque jour, des professionnelles en soins quittent le réseau, accentuant ainsi la pénurie. Le temps presse et le gouvernement ne peut plus attendre pour mettre en place des solutions qui, à court et moyen terme, leur permettront de croire en des jours meilleurs.

